



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan de secteur réglementaire n°05
Avesnes-le-Sec, Haspres, Marquette-en-Ostrevant, Neuville-sur-Escaut, Mastaing, Noyelles-sur-Selle, Wasnes-au-Bac, Wavrechain-sous-Faulx

PIECE N° 4-C-1

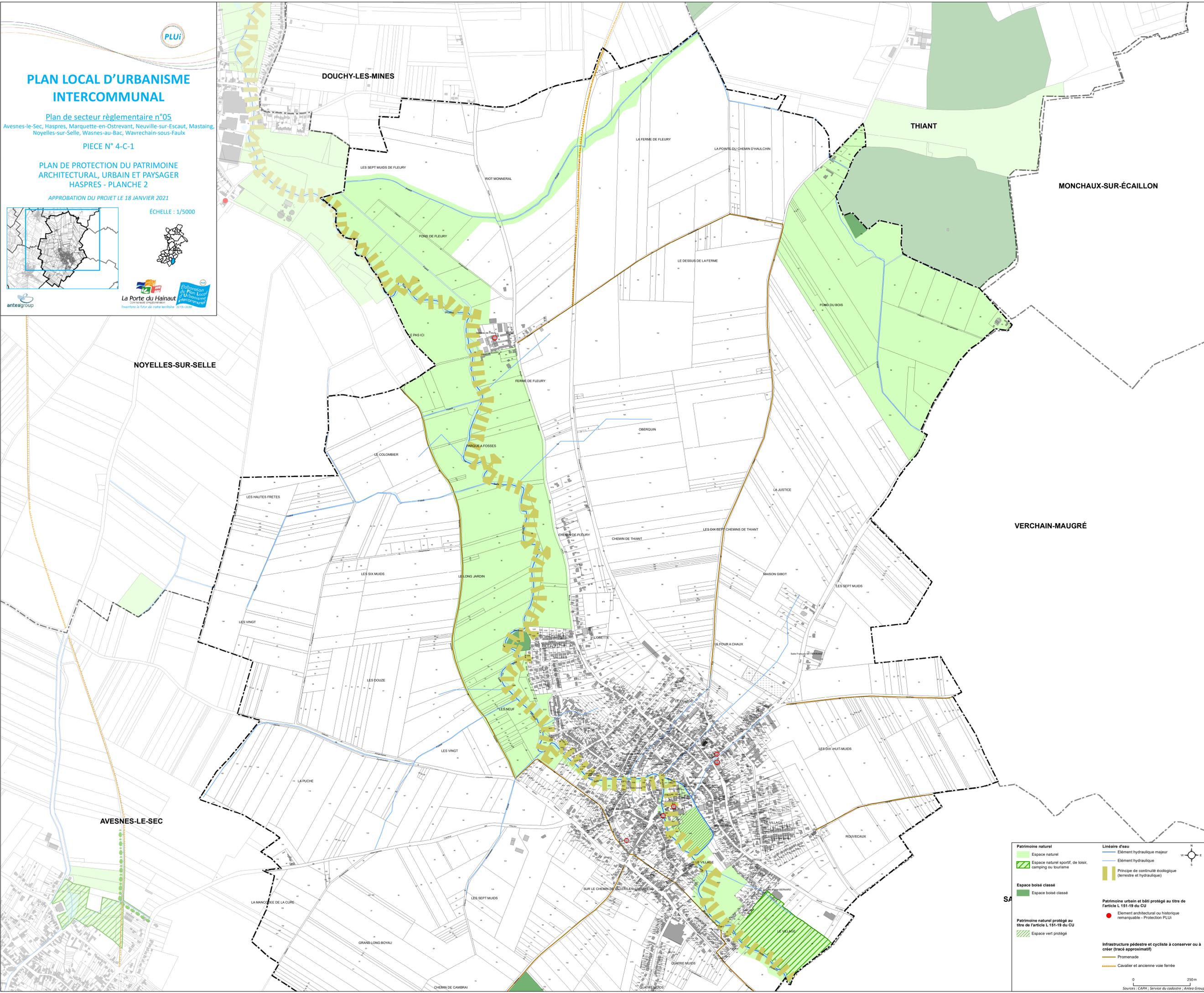
PLAN DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER
HASPRES - PLANCHE 2

APPROBATION DU PROJET LE 18 JANVIER 2021

ÉCHELLE : 1/5000



La Porte du Hainaut
COMUNAIS DE BRASSAIRE
Inventaire de l'état de notre territoire 2018-2020



<p>Patrimoine naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> Espace naturel Espace naturel sportif, de loisir, camping ou tourisme Espace boisé classé Espace boisé classé Patrimoine naturel protégé au titre de l'article L. 151-19 du CU Espace vert protégé 	<p>Linéaire d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> Élément hydraulique majeur Élément hydraulique Principe de continuité écologique (terrestre et hydraulique) 	<p>Patrimoine urbain et bâti protégé au titre de l'article L. 151-19 du CU</p> <ul style="list-style-type: none"> Élément architectural ou historique remarquable - Protection PLU 	<p>Infrastructure pédestre et cycliste à conserver ou à créer (tracé approximatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> Promenade Cavalier et ancienne voie ferrée
--	---	---	---

0 250m
Sources : CAPU ; Service du cadastre ; Antea Group